

A la même époque, M. MOUILLARD, PROVISEUR DU LYCÉE DE LYON, comprenant de quelle importance serait, pour les élèves de la section du commerce et de l'industrie, l'adoption de cette méthode, me fit la demande de me charger de ce cours; je dus répondre que mes travaux professionnels ne me permettaient pas ce double enseignement. La même demande m'avait déjà été faite, en 1844, par M. Nivière, directeur de la Saulsaie, et, en 1851, par M. Martin, principal du Collège de Vienne.

M. DEZÉ, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, ancien professeur aux écoles du gouvernement, voulant, en 1852, étudier cette méthode pour en conférer avec le Ministre et organiser un enseignement analogue à Paris, vint passer deux jours avec moi à l'Ecole et dans mon cabinet, pour s'initier aux méthodes que j'avais créées.

En 1853, M. FRANKLIN, OFFICIER DU GÉNIE SARDE, chargé, par son gouvernement, de faire un rapport sur les méthodes de l'Ecole la Martinière, me fut adressé par M. TABAREAU, pour faire une étude consciencieuse et approfondie de celle que j'avais créée à l'Ecole.

son faible prix la mettra à la portée de tous les élèves de la Martinière et même des institutions primaires.

N'ayant plus à faire la dépense de la gravure et des cuivres des quarante planches, enfin en donnant moins de luxe au texte, sans nuire cependant à sa bonne exécution, il a été possible de réduire le prix de l'ouvrage de plus de moitié.